



DÉLIBÉRATION

du 8 juillet 2025

| | |
|---|--|
| Présents : 17 Excusés : 8 7 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25 | <p>L'an deux mille vingt-cinq, le huit juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Laura BRETAUD, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Philippe JAHAN, Mme M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, M. Fabrice PAYEN, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : M. Antony AURILLON, Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Ludovic LEDUC), Mme Estelle GOIMBAUD (ayant donné pouvoir à Laura BRETAUD), Isabelle LEAUTE (ayant donné pouvoir à Bruno BENOIT), Rosalie OUTIN (ayant donné pouvoir à Agnès LEMARIÉ), Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Nadine YOU), Mme Türkan RENZO (ayant donné pouvoir à Marina LUCAS), M. Damien GUILLON, (ayant donné pouvoir à Philippe JAHAN)</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Laura BRETAUD <u>Date de la convocation</u> : 2 juillet 2025</p> |
| Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>09 JUIL. 2025</u> Publiée, le <u>09 JUIL. 2025</u> Notifiée, le | |
| Délibération n°25.4.02 | <u>FINANCES</u> <i>Réalisation d'un contrat de prêt Transformation écologique d'un montant total de 1.3 millions € auprès de la Caisse des Dépôts et consignations pour le financement de la rénovation de l'école Hortense Tanvet</i> |

Pour le financement de l'opération de rénovation de l'école Hortense Tanvet, le Conseil municipal est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 1 300 000€ et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt

| |
|--|
| <p>Ligne du Prêt : Transformation écologique</p> <p>Montant : 1 300 000 euros</p> <p>Durée de la phase de préfinancement : sans objet</p> <p>Durée d'amortissement : 30 ans Dont différé d'amortissement : sans objet</p> <p>Périodicité des échéances : trimestrielle</p> <p>Index : Livret A</p> <p>Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40 %</p> <p>Révisibilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA</p> <p>Amortissement : prioritaire</p> <p>Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation</p> <p>Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle</p> <p>Typologie Gissler : 1A</p> <p>Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt</p> |
|--|

Après avoir entendu cet exposé,

*Considérant que les collectivités territoriales peuvent souscrire à des emprunts pour financer leurs investissements,
Vu l'avis de la commission finances en date du 18 juin 2025,
Vu la proposition de prêt de la Caisse des dépôts et consignations,*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- ▶ **SOUSCRIT** un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et consignation d'un montant de 1 300 000€ dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessus pour le financement des travaux de rénovation de l'école Hortense Tanvet,
- ▶ **AUTORISE** le Maire à signer le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.
- ▶ **INSCRIT** les crédits relatifs à ces dépenses à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » du budget principal.

Laura BRETAUD
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

